



TOURAINÉ - VAL DE LOIRE

Rapport d'activité

Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement Touraine Val de Loire

Engagé par nature !



2023



Centre permanent d'Initiatives pour l'environnement Touraine - Val de Loire
9 rue Gutenberg, 37420 AVOINE
www.cpievalde Loire.org

SOMMAIRE

Rapport moral

4

Nos missions

6

Eduquer et sensibiliser à l'environnement

7

Accompagner le territoire vers
la transition écologique

12

Faire participer la population,
sensibiliser par l'action

23

Orientations 2024

26

Vie de l'association

Etre adhérent du CPIE

Vie statutaire

30

Nos moyens

L'équipe salariée du CPIE

Nos principaux partenaires

33

Le CPIE dans son réseau

36

Rapport moral

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses réussites pour notre association et caractérisée par de multiples engagements, des réalisations significatives ainsi que des innovations. Malgré les défis, l'esprit positif persiste, motivant notre action pour la préservation et la restauration de nos milieux naturels ainsi qu'en faveur de la transition écologique.

Une dynamique tout au long de l'année

L'association a relevé de nouveaux défis et fait face au départ et au remplacement de certains membres de son équipe. Ces moments ont contribué à façonner et adapter l'activité du CPIE au cours de cette année.

Les thématiques abordées en 2023 se situaient dans la continuité de celles engagées les années précédentes : les énergies, l'éducation à l'environnement, les inventaires et atlas de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau et des zones humides mais également des thématiques plus innovantes telles que les enjeux de pollution par les micro et macro plastiques, la végétalisation des cours d'écoles et la sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, parmi d'autres thèmes. Notons également la célébration des 10 ans du rucher Associatif à Seuilly avec la participation de quarante bénévoles et l'implication de ceux-ci au rucher école tout au long de l'année.

Un bulletin naturaliste a également vu le jour « ARMERIA », cette parution annuelle se veut scientifiquement étoffée mais aussi suffisamment vulgarisée pour permettre l'accès de tous à la culture scientifique.

N'étant plus en état de naviguer, le bateau "Le Bosseau" a pris un autre cap. Il servira désormais de scène aux artistes se produisant au camping de Candes saint Martin. Nous remercions ce dernier d'avoir fait un don au CPIE en contrepartie de ce legs. Cela nous a amené à une autre organisation pour les sorties en bateau avec le développement d'un partenariat avec les bateliers de Chouzé sur Loire que nous remercions pour leur collaboration. Cela nous a permis d'honorer nos contrats avec les organismes de tourisme en remplacement des sorties que nous effectuions avec notre bateau.

Comme vous pouvez le constater, le CPIE s'adapte constamment et est fier de faire partie du réseau national des 80 CPIE, « facilitateurs de l'action commune en territoires pour accélérer la transition écologique », nouvelle posture nationale dans laquelle nous sommes engagés.

Des collaborations et des soutiens

Comme évoqué plus haut, des renforts sont venus étoffer nos équipes dans les deux pôles. Outre les contrats courts et services civiques, qu'ils soient ici remerciés, d'autres emplois ont été pérennisés et ont renforcé les effectifs existants. Ceux-ci nous permettent d'asseoir et d'augmenter nos activités de façon saisonnière et annuelle. Des départs ont eu lieu, motivés par des changements d'orientation ou des rapprochements géographiques, chacun emportant dans ses bagages l'expérience acquise dans notre CPIE.

Des remerciements chaleureux sont adressés à nos partenaires et financeurs, qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux, publics ou privés. Leur soutien permet à notre association de contribuer de manière coopérative au bien de tous et de participer par nos actions concrètes à la préservation de la vie sur notre planète. La pierre à l'édifice que chacun apporte n'est pas un acte vain, ce n'est qu'en avançant tous ensemble, progressivement, patiemment dans la durée, avec pugnacité que les choses changeront.

Tous ces engagements et efforts ont également permis de terminer l'année avec un exercice budgétaire excédentaire, renforçant nos fonds propres et nous permettant d'envisager l'avenir plus sereinement.

En parlant d'avenir, celui-ci s'inscrit dans le cadre du renouvellement de notre projet associatif, véritable feuille de route de l'association. Ce projet associatif, co-construit avec les salariés et les administrateurs bénévoles, permet de définir les grandes orientations de l'association pour la période 2024/2029. L'objectif est de répondre et anticiper les grands défis à venir et notamment ceux liés au changement climatique.

Le projet associatif sera présenté pour validation lors de notre assemblée générale, symbolisant notre engagement commun en faveur d'un avenir durable.

L'année 2023 fut donc riche en réalisations et en évolutions pour notre CPIE. Si nous restons bien évidemment dans l'attente de nouveaux locaux, dont les études devraient commencer en 2024, nous nous tournons maintenant vers l'avenir avec enthousiasme, dotés d'un projet associatif qui traduit notre motivation pour relever les défis environnementaux à venir. Et comme le souligne un proverbe indien, « Sur la terre tout a une fonction, chaque maladie une herbe pour la guérir, chaque personne une mission. ». Il nous revient maintenant de trouver ensemble les "herbes" nécessaires pour guérir notre planète et faire en sorte que chacun s'épanouisse dans ses missions.

Valérie Bouchaud-Violleau,
Présidente du CPIE Touraine Val de Loire.

NOS MISSIONS



TOURAINÉ - VAL DE LOIRE

Les objectifs de l'association

Les activités de l'association s'articulent autour de trois grands objectifs :

- Œuvrer pour un développement du territoire où humains et nature puissent trouver leur place dans une dynamique de vie durable. A ce titre, **il se positionne comme acteur de la transition environnementale de son territoire.**
- Contribuer par ses activités, à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine local.
- Œuvrer pour l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'environnement des publics enfants et adultes, sans exclure aucune catégorie de population.

L'organisation

Pour mener ses différentes missions, l'association dispose d'une équipe salariée et professionnalisée d'une quinzaine de personnes. **Celle-ci est organisée en deux pôles : un pôle environnement, développement durable et un pôle Médiation, éducation, sensibilisation, formation.**

Une synergie est recherchée entre les diverses activités développées par l'association (pédagogie, étude, chantier). La complémentarité entre les différents corps de métiers est une richesse qu'il convient de valoriser notamment par la mutualisation des compétences et des savoirs faire au sein de la structure.

Pôle Environnement,
Développement durable

Pôle Médiation - Sensibilisation

Des missions

- *Animation territoriale*
- *Etudes environnementales*
- *Restauration et gestion des milieux naturels*
- *Education et sensibilisation des jeunes publics dans et hors temps scolaire*
- *Sensibilisation des habitants du territoire*
- *Animation du débat citoyen*
- *Formation du public adulte*
- *Accompagnement de démarches environnementales*



Eduquer et
sensibiliser à
l'environnement

Le jeune public

Le CPIE travaille auprès des enfants et des adolescents au sein des établissements scolaires et durant leurs temps de loisirs.

Notre démarche répond à plusieurs objectifs complémentaires et étroitement liés :

- La création et l'entretien d'un lien sensible, affectif, avec la nature,
- Une connaissance par l'enfant de son environnement proche,
- Le développement d'une conscience de l'existence d'enjeux environnementaux
- La réflexion sur ses pratiques et l'expérimentation d'actions

Les scolaires en quelques chiffres

247 JOURS D'INTERVENTION

466 ANIMATIONS

3 981 ELEVES CONCERNES

Les projets pédagogiques scolaires

Chaque année, l'équipe pédagogique intervient auprès d'élèves de tous les niveaux, des classes de maternelle au lycée. Les projets auprès des établissements scolaires de la communauté de Communes Chinon Vienne et Loire sont nombreux mais nous intervenons plus largement à l'échelle du département, en fonction des demandes des enseignants et des partenariats de l'association. Nous allons également en Anjou, sur le territoire du Parc Naturel Régional.

Des partenariats importants

Activité historique de l'association, l'éducation à l'environnement bénéficie de nombreux

soutiens ; Le CPIE est partenaire de différentes institutions et collectivités.

Elle bénéficie de différents types d'agrément :

- Agrément de l'Académie d'Orléans-Tours en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Agrément « Jeunesse – Education populaire » de l'Education Nationale
- Référentiel régional de qualité jeune public de l'éducation à l'environnement en région Centre – Val de Loire

Le soutien de longue date de certains partenaires perdure (DREAL, Conseil Régional Centre Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre et Loire, Communauté de Communes

Chinon, Vienne et Loire, Parc Naturel Loire-Anjou Touraine).

Des partenariats plus récents se structurent (Communauté Loches Sud Touraine via l'Union Régionale des CPIE), tandis que de nouveaux se développent : une convention triennale va être signée avec le Syndicat de Rivières Val de Vienne.

Ces partenariats permettent aux établissements scolaires une prise en charge complète ou partielle de nos coûts d'intervention. Ils participent également à la visibilité du CPIE auprès des équipes éducatives.

Un travail en réseau

Le CPIE est investi dans différents réseaux, et notamment ceux dédiés à l'éducation à l'environnement :

- Le Graine Centre – Val de Loire (Réseau régional pour l'éducation à l'environnement), qui organise notamment un programme de formations courtes, porte des projets (autour de l'école du dehors cette année), qui œuvrent largement à la reconnaissance et à la défense de l'EEDD en région.

- Le CPIE anime des formations, des journées d'échange de pratiques, participe à des projets. Il a rejoint son conseil D'administration au printemps.
- Le REE37 (commission départementale du Graine en Indre et Loire)
- L'Union Régionale des CPIE a été le cadre d'un travail collectif autour de la création d'un outil pédagogique : une clé de détermination des petites bêtes de l'eau, qui sera finalisé en 2024

Une refonte des projets

Initié en 2022, le travail de révision des projets pédagogiques destinés aux écoles a été poursuivi en 2023.

Des projets ou animations avaient été créés il y a longtemps, transformés et adaptés au fur et à mesure de l'évolution de la constitution de l'équipe, des demandes... Cette relecture des plus anciens projets a permis aux éducateur·rices et animateur·rices d'échanger autour de leurs pratiques.

Des ajustements ont été réalisés sur des animations plus récemment créées après une phase de premiers tests auprès des enfants.

Enfin, l'offre d'animations a été enrichie pour certains niveaux.

Différents formats d'intervention

Le CPIE intervient auprès des classes à travers des projets comportant souvent autour de 3 séances.

La durée de ces projets a tendance à augmenter ces dernières années. Beaucoup sont proposés « **clés en main** » aux équipes éducatives : les thématiques, objectifs pédagogiques, activités, nombre de séances... sont définis par le CPIE.

La communication a été renforcée pour la rentrée 2023 autour des **projets « sur mesure »** : le CPIE souhaite que des projets puissent s'inscrire davantage dans les projets de classe ou d'établissement.

Des projets sont également proposés à des groupes d'élèves plutôt qu'à des classes. Un nombre important d'interventions sont ainsi réalisées auprès des **éco-délégué·es** dans les collèges et dans les lycées.

Enfin, les **accompagnements d'enseignant·es** se développent. Il s'agit surtout d'un travail celles et ceux qui pratiquent l'école du dehors.

Autour de sujets variés

Les animations pédagogiques scolaires abordent différentes thématiques :

- L'eau et les zones humides
- Le vivant, les milieux naturels et la biodiversité
- Le climat et l'énergie
- L'alimentation durable
- Le patrimoine local



De Puys en marais (cycle 1 et 2)

Un des nouveaux projets proposés aux écoles en 2023 a pour ambition de faire découvrir aux enfants du Chinonais des sites naturels proches de chez eux. Il est composé de 4 à 8 animations, selon les envies et possibilités des établissements :

- Paysages en puzzle (Panorama - Candes St Martin)
- Une forêt, des arbres (ENS de la Pomardière - St Benoît la Forêt)
- Un bois de contes de fées (ENS Bois Chétif - Huismes)
- Des pierres et des bruyères (Camp des Romains – Cinais)
- Des poissons dans la prairie (ENS Bocage en Véron (Savigny en Véron)
- Les murmures du marais (Réserve naturelle régionale de Taligny – La Roche Clermault)
- Vienne et Loire, du sable et de l'eau (Confluence – Candes St Martin)
- Un air de garrigue (ENS Puy du Pérou – Beaumont en Véron)

Les projets pour les loisirs

Si, comme chaque année, le CPIE a effectué quelques animations ponctuelles, ses interventions ont surtout eu lieu au cours de l'été, lors de **mini-camps auprès des centres de loisirs**. Ces derniers viennent sur le Chinonais avec des groupes de 12 à une vingtaine d'enfants. Ils sont hébergés en camping, à Candes St Martin, Chouzé sur Loire ou Chinon.

Les animateur-rices nature interviennent à la demi-journée, à la journée et au cours de veillées.

L'année 2023 a également été consacrée à la **poursuite de la réflexion sur le projet éducatif** même destiné aux enfants en situation de loisirs. Il aboutira en 2024, avec des propositions révisées.

Notre volonté est de :

- Permettre aux enfants d'être force de proposition pour leurs découvertes et expérimentations,
- Proposer une approche globale de l'environnement, alliant approches sensibles et citoyennes,
- Impliquer davantage les encadrants – accompagnateurs (équipes d'animation des centres de loisirs) dans les animations.

Les loisirs en quelques chiffres

19 JOURS D'INTERVENTION

40 ANIMATIONS

396 ENFANTS

3 séjours existent à ce jour :

Enfant des bois

4 jours et 3 nuits de vie en forêt : y manger, y dormir, y jouer... Les « enfants des bois » aménageront leur espace de séjour et l'agrémenteront au fil du camp. Les premières activités proposées leur permettront une appropriation progressive des lieux. Le reste du séjour se déroulera selon leurs découvertes, leurs questions, leurs envies...

Esprit trappeur

Les enfants vont mener l'enquête et partir à la découverte de la forêt ou des bords de la rivière, et notamment des animaux qui les peuplent. De recherche d'empreintes des plus grands animaux à la traque des plus petits qui se cachent sous la mousse ou les branches mortes... Ils chercheront, traqueront les indices et traces laissée par la faune sauvage.

Et pour profiter de tout ce temps en nature, quelques bricolages seront nécessaires : construire des affûts, utiliser un couteau, fabriquer un sifflet en sureau, faire son fusain pour dessiner, créer de petits objets en vannerie...

Créatif par nature

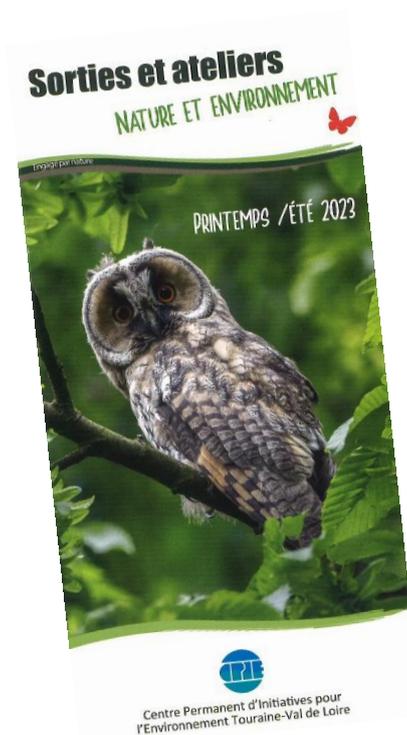
La couleur des nymphéas, l'odeur du chèvrefeuille, le vol d'un oiseau, le bourdonnement d'une abeille, le chant des oiseaux. La nature est une source d'inspiration sans fin pour l'art. Les apprentis artistes partiront à la recherche des couleurs, des textures, des odeurs, des goûts, au fil des paysages.

Les enfants vont expérimenter un ensemble de techniques qu'ils pourront s'approprier, associer, et réutiliser seuls ensuite.



Sensibiliser le grand public

Un programme de sorties nature et d'ateliers



Le CPIE propose chaque année un ensemble de sorties nature et d'ateliers autour de l'environnement.

Au programme en 2023 : conférences sur des enjeux locaux, ateliers et sortie pour comprendre et agir autour du changement climatique, sorties sur les sites naturels du Chinonais (ENS, cours d'eau...), mais aussi participation à des actions environnementales (chantier de restauration ou d'entretien de sites, création de nichoirs), expérimentation de pratiques éco-responsables autour de Noël...

29 dates ont été proposées. 212 personnes y ont participé.

Un programme de sorties en bateau qui a pris l'eau...

Le CPIE propose, depuis de nombreuses années, à un public familial, local ou en vacances, de naviguer sur la Loire et la Vienne grâce à un programme de sorties en bateau traditionnel. Elles sont proposées pendant la saison estivale et permettent de découvrir le patrimoine naturel et culturel liés au fleuve.

La saison 2023 avait débuté avec les premières balades à destination des clients de France Naturelle, agence de voyage allemande avec qui nous travaillons 6 mois de l'année. Deux animations scolaires ont complété ces sorties.

Malheureusement, une voie d'eau sur le *Bosseau* a mis un coup de frein brutal au programme estival. Devant l'impossibilité de faire sortir le bateau en plein été, le CPIE s'est tourné vers d'autres acteurs locaux. Nous avons ainsi trouvé un soutien généreux auprès des Mariniers de Chouzé sur Loire. Les sorties pour France Naturelle ont pu être maintenues, les Mariniers de Chouzé au pilotage de leur propre bateau, les salariés du CPIE à l'animation de la balade.

La fin d'année CPIE a été ternie par le verdict tombé en décembre : bateau irréparable. Sorti de l'eau, c'est en début d'année 2024 que nous lui trouverons une nouvelle vie...



En 2023, le Bosseau et la Martinienne II, les bateaux du CPIE et des Mariniers de Chouzé sur Loire, ont accueilli 419 passager-ères à leur bord, au cours de 56 balades



Accompagner le territoire

Vers une transition
écologique et
environnementale

Prévention et gestion des déchets

Compostage collectif

Le CPIE mène depuis plusieurs années, en partenariat avec le SMICTOM du Chinonais, une action visant à **développer des points de compostages collectifs**. En 2023, le CPIE a installé 10 nouveaux points de compostage sur les communes de : Azay le Rideau, Saché, Lignéres de Touraine, Saint Benoit la Foret, Cinais et Thizay. 2 ont été démontés à Richelieu et Chinon.

Au total, 45 points de compostage sont gérés par la régie rurale. Cette augmentation du nombre de points demande davantage de temps pour assurer un fonctionnement optimal de chaque composteur. La gestion des déchets « non désirés », s'est porté à hauteur de 14.5 m³ en 2023. La régie rurale a passé 46 jours agent pour assurer le bon fonctionnement du dispositif



Développement d'une alimentation saine et durable

Tout au long de l'année 2023, le CPIE a mené un diagnostic dans chaque collège d'un bassin de 12 établissements. La chargée de mission est allée à la rencontre des chefs pour faire un état des lieux de leurs pratiques sur plusieurs thématiques des lois Egalim et Climat et Résilience : gaspillage alimentaire, menu végétarien hebdomadaire, produits de qualité et durable, information des convives et utilisation du plastique. Le diagnostic comprenait une mesure du gaspillage alimentaire en cuisine et en salle sur une semaine et un entretien avec tous les binômes chef-gestionnaire. Les informations ainsi collectées ont été synthétisées et transmises sous la forme d'un rapport au Conseil Départemental. Les résultats ont également été présentés aux chefs de cuisine et aux gestionnaires. Cela a permis d'initier une réflexion autour des actions à mettre en place pour une alimentation plus durable dans les collèges. Ce travail se poursuit en 2024 avec la co-construction d'un plan d'actions par collège et un accompagnement individuel pour les volontaires.





En parallèle, le CPIE a développé un partenariat avec la Mission locale de Chinon afin de proposer 5 ateliers autour de l'alimentation saine et durable pour 3 groupes de jeunes en situation de précarité pour certains.

Deux types d'ateliers étaient proposés :

- un premier sur l'analyse environnementale et sanitaire de produits composant un petit-déjeuner (enjeux, transport, saisonnalité, labels, emballages, intérêt nutritionnel...)

- un deuxième plus pratique sur la cuisine anti-gaspi : les jeunes ont cuisiné des recettes pour valoriser des fruits abîmés.

Ces ateliers se sont toujours finis sur une note conviviale en dégustant ensemble les produits amenés ou cuisinés pour faire rimer cuisine avec plaisir et partage.

Sensibiliser autour de la santé environnementale

Les perturbateurs endocriniens

Dans la continuité du travail initié en 2021 sur les perturbateurs endocriniens (PE), le CPIE Touraine-Val de Loire a poursuivi son projet de sensibilisation « J'agis pour ma famille » dont l'enjeu consiste à réduire l'exposition pendant la grossesse et après la naissance du bébé.

Accompagnement d'une crèche

En 2023, le CPIE a accompagné une structure dans la réduction des sources d'exposition des enfants aux PE : le multi-accueil « Les petits princes » à Langeais (équipe de 7 personnes). Le programme comprenait les étapes suivantes : diagnostic initial avec visite de la structure et enquête, atelier de présentation des résultats et de travail autour du plan d'actions avec l'équipe, suivi des actions, atelier de formation des professionnelles, atelier de sensibilisation des parents, réunion de bilan de la démarche.

Parmi les changements engagés par la structure, on peut citer l'abandon de certains produits problématiques (désodorisants, parfums d'ambiance, produits de loisir créatif), le remplacement de la vaisselle plastique par de l'inox et du verre, et le passage à des couches éco-labellisées. D'autres changements plus longs à mettre en œuvre sont en cours d'organisation.



Animation d'ateliers ponctuels

Le CPIE a animé 5 ateliers de sensibilisation :

- pour le relais des assistantes maternelles de Montlouis-sur-Loire,
- pour le CLS du Pays Loire Nature dans le cadre d'une journée « santé environnement dans mon logement »,
- pour la CCTVV : un à destination d'un groupe d'adolescents et un autre pour un moment « parents-ados ».

Soutien à la parentalité et à l'accompagnement de la petite enfance

Le CPIE a repris une activité autour de la petite enfance, en répondant à plusieurs sollicitations de collectivités ou de professionnels du secteur et en créant une formation à destination des professionnels.

Interventions au cours d'événements destinés aux familles

La commune de Cheillé et le REAAP de Chinon (Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) ont fait appel au CPIE dans le cadre d'événements autour de la parentalité au printemps. Des escapes games à destination de familles ayant des adolescents, des sorties et des ateliers autour de la nature ont également été proposés pour tous les âges.

Pollution de l'eau par les microplastiques

Le CPIE a animé deux campagnes de prélèvements participatifs dans les cours d'eau en 2023 (une au printemps et une en été), avec le soutien technique de l'association La Pagaie sauvage qui a transmis le protocole. Au total, 24 échantillons ont été prélevés sur 12 points différents au niveau de la Veude, du Négron, de la Vienne, de la Loire, de la Manse et de l'Indre. Les flacons ont été envoyés pour analyse au laboratoire de l'université de Pau et des pays de l'Adour. Les résultats ont révélé la présence de microplastiques dans tous les échantillons collectés, sous différentes formes (microbille, microfibre, anguleux, mousse...).

Le CPIE a par ailleurs conçu des outils pédagogiques afin de faire comprendre d'où viennent les microplastiques, quels sont les effets potentiels sur la santé humaine et sur la nature, et comment éviter leur émission. Ceux-ci ont été utilisés lors de plusieurs événements : « Village santé » organisé par la

CPAM 37, marche éco-responsable intergénérationnelle, semaine de prévention santé « Preventissimo » organisée par le CLS du Pays du chinonais.

Une plaquette d'information a également été créée et distribuée dans plusieurs lieux stratégiques. Elle est disponible en téléchargement sur le site internet du CPIE.

Enfin, le CPIE est intervenu auprès des élus et agents lors d'une rencontre technique sur la pollution plastique organisée par l'URCPIE CVL à Tours et lors d'une conférence sur les micropolluants de l'eau à Avoine.

Formation des professionnel·les de la petite enfance

Avec l'Union Régionale des CPIE, le CPIE a développé un programme de formation autour de l'éveil à la nature et à l'alimentation des plus jeunes en toute sérénité. Destiné aux assistantes maternelles et accueil collectif, il a accueilli une douzaine de professionnelles, exerçant à domicile ou au sein d'une crèche. 4 modules étaient proposés, chacun composé d'une phase immersive en nature et d'un second temps d'échanges et de réflexion.



Sensibiliser aux enjeux de l'eau

L'objectif du CPIE est de contribuer à l'émergence d'une dynamique locale, favorable à la prise en compte des milieux aquatiques, de l'eau et des problématiques qui y sont liées.



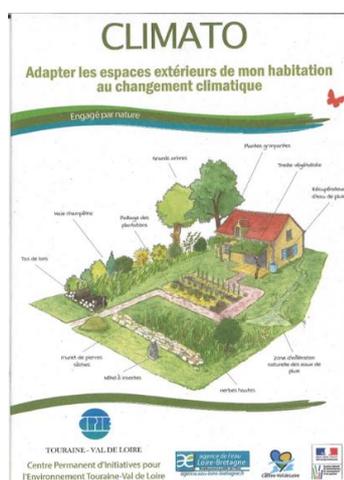
En 2023, le CPIE a réalisé 26 sorties ayant pour objectif de faire découvrir aux participants les enjeux liés à la restauration des petits cours d'eau et des zones humides.

Les approches ont été diverses, avec des animations axées pour certaines sur le volet hydrologie, d'autres sur la biodiversité aquatique comme la sortie libellules sur la Veude de Ponçay avec le Syndicat de rivière Val de Vienne. Ces sorties ont permis de toucher environ 200 personnes en face à face.

De plus, l'association a comme chaque année, animé des stands lors de manifestations grand public sur les thématiques en lien avec les enjeux de l'eau. Au total, le CPIE a participé à 7 évènements qui ont permis de toucher en face à face plus de 1500 personnes, notamment grâce à la présence du CPIE au Festival de Loire à Orléans en septembre 2023.



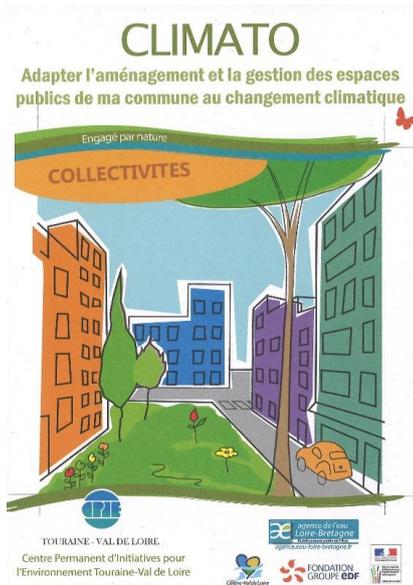
Sensibiliser aux enjeux du changement climatique



CLIMATO, Adapter son jardin au changement climatique

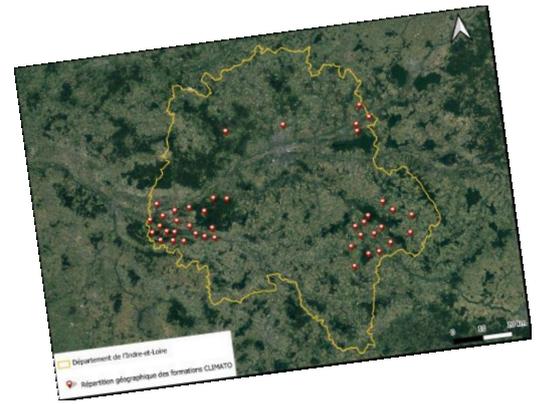
Le CPIE a de nouveau proposé en 2023 aux habitants qui le souhaitent une démarche de conseil gratuite afin de les aider à adapter leur jardin aux impacts du changement climatique.

Cette démarche a permis au CPIE d'aider à diagnostiquer et optimiser la gestion et l'aménagement des espaces aux abords des habitations (cours,



jardins...). Dans ce cadre, des solutions simples sont proposées, notamment pour un meilleur usage du végétal et une meilleure gestion de l'eau et des sols. **22 visites conseils** ont pu être réalisées.

En parallèle, des formations sur l'adaptation des villes et villages au changement climatiques auprès des élus ont lieu entre septembre et novembre 2023. Les élus de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, ainsi qu'une partie des élus de la communauté de communes Loches Sud Touraine en ont bénéficié. Ces formations sont très appréciées par les élus grâce aux apports de connaissances sur les grands enjeux de l'eau (via l'adaptation au changement climatique). Ci-dessus, la répartition géographique des bénéficiaires des visites conseils et formations CLIMATO.



Végétalisation des cours d'école

Le CPIE a initié en 2022 un programme d'accompagnement des écoles et des communes dans la végétalisation des cours. La désimperméabilisation et la végétalisation contribueront à adapter les cours au changement climatique et à repenser les fonctions éducatives et sociales de ces espaces.

En 2023, l'association a accompagné 4 collectivités et leurs écoles :

- Savigny en Véron et Thizay, soutenues depuis l'année précédente
- Seuilley et Luzé, dont la démarche a été initiée à l'automne

Du diagnostic à l'appropriation de la cour réaménagée, les projets peuvent durer jusqu'à 3 ans.

Le CPIE a souhaité que la démarche soit axée autour d'un important travail de concertation des différents acteurs impliqués dans la vie de l'école : équipe enseignante, AESH, cantinier-ères, agents d'entretiens des espaces extérieurs et intérieurs, élus, parents, élèves. Son rôle a consisté à :



- Animer la démarche et les temps de travail collectif
- Apporter des conseils techniques sur la gestion de l'eau, les essences...
- Soutenir la recherche de financements
- Sensibiliser les élèves et les adultes

Un partenariat avec l'ADAC (Agence Départemental d'Aide aux Collectivités) et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine a été initié. Leurs compétences en paysagisme viennent compléter celles du CPIE.

Contribuer à la préservation de la biodiversité



Le CPIE apporte son expertise scientifique et technique aux collectivités et acteurs du territoire dans une démarche globale d'amélioration de la connaissance de la biodiversité. L'année 2023 a été riche en projets dont voici quelques exemples.

Elaboration de plans de gestion sur des sites classés Espaces Naturels Sensibles

Le CPIE a achevé en 2023 l'élaboration du plan de gestion du site ENS de l'écomusée du Véron. Celui-ci concerne les parcelles situées dans le bocage du Véron à proximité de l'écomusée. Le plan de gestion comporte un volet inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels ainsi qu'un volet de prescriptions de gestion et d'aménagement visant à préserver et développer la biodiversité sur le site. Les aménagements liés à l'accueil de visiteurs sur le site sont également pris en compte. Une série de fiches formalise ces orientations opérationnelles ainsi qu'un échéancier pluriannuel. Le même travail a été engagé sur le Marais des Rouches, situé sur les communes d'Avoine et de Huismes, récemment classé en ENS. Ces missions sont réalisées pour le compte de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire.



Atlas de la Biodiversité communale du Val d'Amboise

En 2023, le CPIE, associé à d'autres structures naturalistes a finalisé le travail d'élaboration de l'atlas de biodiversité communale sur les 14 communes de la communauté de communes du Val d'Amboise. Un travail très important sur deux années, coordonné par le CPIE et l'association CAUDALIS, a permis de faire une synthèse des inventaires avec un total de 1827 espèces observées sur les différentes communes, la rédaction de plus 130 fiches de gestion de sites naturels et de 104 fiches préconisation pour la prise en compte d'espèces menacées dans l'aménagement du territoire. La collectivité a par ailleurs été récompensée pour la qualité de ce travail lors des trophées des ABC à l'échelle nationale, catégorie « Connaître la biodiversité de son territoire ».



En parallèle, le CPIE a également réalisé l'ABC de la commune de Jaulnay. Cette petite commune du Richelais, fortement marquée par l'agriculture céréalière, abrite des milieux naturels d'exceptions. Avec 452 espèces observées en 2023, le CPIE en a découvert 131 qui n'étaient pas répertoriées dans la bibliographie.

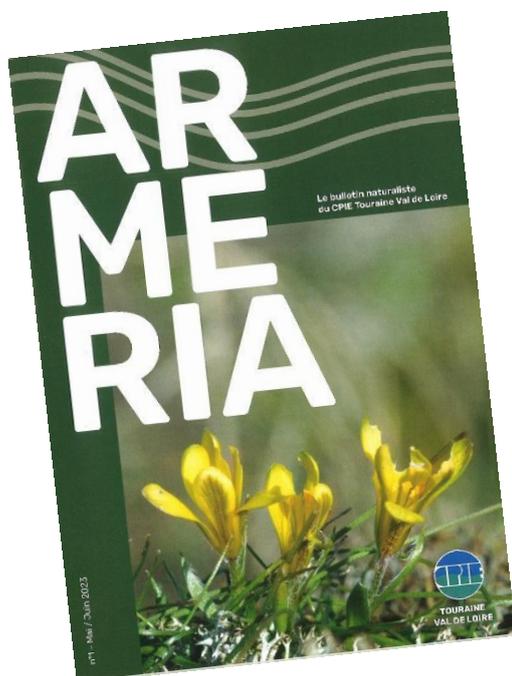
Poursuite du programme de réintroduction de la Tulipe des vignes



En 2021, le CPIE a démarré un programme de réintroduction de la Tulipe des vignes (*Tulipa sylvestris*). La répartition de cette espèce en Indre-et-Loire est actuellement presque exclusivement limitée à un domaine viticole sur Vouvray (Domaine Huet). L'objectif de notre programme était d'étendre sa répartition au cœur de ce vignoble ainsi que sur d'autres. Après trois années d'expérimentation, le bilan est plutôt positif. 1534 bulbes ont été transplantés. Dès leur premier printemps, les bulbes implantés en 2022 attestent d'un taux de reprise de 52,6%, un taux bien meilleur qu'en 2021. 500 nouveaux bulbes ont été transplantés à l'automne 2023. Le suivi qui sera réalisé au printemps

2024 permettra d'évaluer leur taux de reprise. Un suivi des stations au long cours est prévu dans le projet afin de vérifier leur pérennité dans le temps. Cette action pourrait se poursuivre sur plusieurs années au regard des résultats encourageants.

Bulletin naturaliste Ameria



Le CPIE travaille depuis plusieurs décennies à une meilleure connaissance de la biodiversité.

Au fil du temps, notre association a eu l'occasion de travailler sur la totalité des sites naturels du Chinonais ainsi que sur grand nombre de sites en Indre et Loire. Les données recueillies sont considérables et chaque année qui passe vient compléter cette connaissance par de nouvelles découvertes.

Le CPIE utilise ces données pour éclairer la prise de décision des élus dans les processus de développement local ainsi que dans les démarches de préservation de la biodiversité.

L'objectif est de les partager plus largement avec le public et les acteurs du territoire. Pour ce faire, il a été décidé d'éditer un bulletin naturaliste chaque année. Celui-ci présente une synthèse de certains travaux menés par notre équipe dans l'année ou durant les quelques années précédentes. Faune, flore et milieux naturels sont abordés au fil d'articles qui se veulent accessibles à un large public sans pour autant simplifier leur contenu scientifique. Le premier numéro a été édité en mai 2023.

Inventaire des espèces floristiques patrimoniales sur le site natura 2000 des Puys du Chinonais

En 2023, dans le cadre de sa mission d'animation du site des Puys du Chinonais, le CPIE a réalisé un inventaire des espèces végétales patrimoniales sur une partie du périmètre. Ce site est en effet reconnu pour son intérêt écologique en raison de la présence conjointe d'habitats remarquables constitués d'une mosaïque de pelouses sèches calcaires et d'espèces peu communes dont des espèces végétales à affinités méditerranéennes, souvent en limite nord de leur aire de répartition.

Orobanche des sables

Une liste de 35 espèces à rechercher a été établie et pour chacune d'entre elle un travail de cartographie, de géo-référencement et d'estimation des populations a été réalisé. L'intérêt de ce travail est de disposer de données précises pour préserver au mieux ces espèces. Les prospections réalisées sur la moitié du site ont permis de trouver 18 espèces sur les 35 recherchées. Ce travail confirme que le site des puys du Chinonais a une responsabilité particulière dans la conservation de plusieurs espèces à l'échelle de la Région et pour certaines à l'échelle nationale.



Formation naturaliste



Le volet formation naturaliste a démarré en 2023 grâce à une organisation partagée entre l'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire et le CPIE Touraine-Val de Loire. Plusieurs sujets ont été retenus dont une formation autour de l'étude des micro-mammifères. Le CPIE a décidé de faire intervenir Hélène Dupuy, spécialiste de ce groupe taxonomique. Les bénéficiaires de la formation étaient des éducateurs à l'environnement et des chargé d'études naturalistes. L'objectif de la formation était de donner les bases pour étudier ces animaux méconnus, peu appréciés du grand public et pour certains menacés, afin de les prendre en compte dans les politiques d'aménagement des territoires.

Et aussi...

Une petite mission d'inventaire financée par la région Centre-Val de Loire dédiées à la flore tardive (espèces s'épanouissant d'août à octobre) a démarré en 2023. L'objectif à d'améliorer la connaissance sur la répartition d'espèces rares et protégées comme la Scille d'automne et l'Odontite de Jaubert. De nombreux sites ont bénéficié d'un inventaire et de nouvelles stations de Scille d'automne ont été découvertes, notamment dans des lieux urbanisés, comme le parking de la centrale nucléaire d'Avoine.

Pour rappel, de nombreuses missions de suivis, de connaissances, d'études d'impacts sont réalisées par l'équipe Environnement du CPIE, mais seule une petite partie vous est présentée ici.

Restaurer les milieux Naturels et les paysages

Le dispositif « Régie rurale de l'environnement » du CPIE, constitue un **outil au service des acteurs locaux qui souhaitent agir concrètement sur l'environnement et sur la biodiversité**. Le rôle de cette équipe est de promouvoir l'émergence de nouvelles pratiques de gestion patrimoniale et durable et d'initier des projets en faveur des milieux naturels et des paysages. La régie rurale peut par ailleurs conseiller les porteurs de projets sur les objectifs et les stratégies à adopter afin de définir précisément la nature des travaux à envisager, les techniques à mettre en œuvre et les financements à mobiliser.

Préserver les cœurs de biodiversité

Le CPIE assure des chantiers d'entretien et de restauration pour différents maîtres d'ouvrages, tels que le Conseil départemental, le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire et la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Les sites naturels concernés constituent des cœurs de biodiversité où les enjeux de conservation sont forts. Ces sites sont emblématiques du Chinonais : Pelouses de Bertignolles, Pelouses des puys du Chinonais, Lande du camp des Romains...



Travaux de restauration au marais des Rouches.

Dans le cadre de la préfiguration du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Rouches, la Mairie d'Avoine a financé des travaux de restauration sur le site. La régie rurale est intervenue conjointement avec les Services Techniques de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Les travaux réalisés ont permis de supprimer de gros ronciers sur la zone de marais, le dégagement d'un grand linéaire de clôtures envahis par les ronces et les ligneux, la suppression de ligneux disséminés sur l'ensemble du site. La régie rurale a réalisé entre septembre et décembre 2023 les 26 jours de travaux prévus dans cette convention.

Restauration et gestion de sites naturels emblématiques du Chinonais.



2023 le CPIE a poursuivi ses travaux d'entretien et de restauration sur des sites naturels remarquables tels que le Marais des Rouches à Avoine et Huismes et la lande du Camp des Romains à Cinais.

Réalisés depuis plusieurs années, ces travaux de broyage et le débroussaillage permettent de conserver la physionomie caractéristique de ces milieux naturels et de préserver les habitats et espèces qui y sont liés.

Le classement du site du marais des Rouches et la perspective de classement du site du camp des romains en ENS, « Espaces Naturels Sensibles » ainsi que l'implication importante de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire permettent d'envisager la mise en œuvre de plans de gestion et de travaux à même d'assurer la sauvegarde de ces milieux menacés.

Replantons pour la biodiversité !

Le CPIE et la communauté de communes Chinon Vienne et Loire continuent leur partenariat pour un programme de plantation d'arbres et de haies sur trois ans : « Replantons pour la biodiversité ». Cette dernière année du programme a encore fait émerger des nouveaux projets, avec **3741 mètres haie et 431 arbres isolés plantés**. Initialement, les objectifs étaient de 1500 mètres de haie et 500 arbres isolés plantés par an. Le programme connaît toujours un succès important et sera renouvelé en 2024.

Gérer et entretenir la nature « Ordinaire »

Le CPIE met son savoir-faire à disposition des communes de son territoire, en réalisant des chantiers de gestion et d'entretien de milieux naturels où les enjeux de biodiversité sont moins forts mais qui constituent un maillon essentiel de nos paysages et de la trame verte. Il intervient notamment pour les communes de Cinais, Seully et Avoine sur des bords de cours d'eau, boisements, prairies.

En 2023, la Régie rurale a effectué pour la commune de Panzoult la plantation d'une haie champêtre dans le cadre de la restauration d'une zone humide. Située à proximité du bourg, cette haie composée d'arbre et d'arbustes et d'une longueur de 375 mètres s'inscrit dans un projet de restauration de la zone humide communal.

Cette restauration de haie et la gestion par pâturage a pour objectif de favoriser la biodiversité floristique comme faunistique.

Replantons pour la biodiversité



Programme de plantation 2023

renseignements et inscriptions auprès du CPIE au 02 47 95 93 15



Fauches exportatrices des puits du Chinonais

En 2023, comme les années précédentes, le CPIE a réalisé un chantier de fauches exportatrices pour le compte de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire sur le site des puits du Chinonais. La Régie rurale intervient avec un « tondobalais » attelé à son tracteur vigneron (engin qui fauche et qui ramasse l'herbe). L'objectif est de maintenir l'habitat naturel de pelouses rases qui abrite de nombreuses espèces patrimoniales, d'éviter que le sol ne s'enrichisse en matière organique et d'éviter l'implantation d'une végétation ligneuse.





Faire participer la population

Sensibiliser par l'action

Animer un rucher associatif

Le CPIE a initié depuis 2013 un projet transversal autour de l'abeille et des enjeux de biodiversité qui y sont liés. Dans ce cadre, le CPIE s'est doté de ruches. A ce jour, l'association gère une quinzaine de ruches réparties sur plusieurs ruchers sur les communes de Seully, Cinais, Parilly, Chinon Rochette, Lerné, Thizay. Celles-ci constituent le **support d'activités pédagogiques pour les scolaires et d'actions de formation pour des apiculteurs amateurs.**



Le rucher associatif regroupe actuellement une trentaine d'adhérents, apiculteurs débutants ou plus expérimentés. Cette année encore, les adhérents ont consacré leur énergie à la maintenance des ruchers et la surveillance des ruches (21 colonies à l'entrée de l'hiver). Plus de 200kg de miel ont été produit sur les récoltes de printemps et d'été.

Le rucher du CPIE a par ailleurs animé des séances d'apprentissage pour les apiculteurs débutants pendant la saison apicole. Il a également participé à quelques évènements (printemps des jardins à Chinon, marché de Noël à Seully) ainsi qu'à des animations auprès de six classes d'école primaire. Il a animé une sortie grand public au mois de juin.

Animer un réseau de bénévoles naturalistes



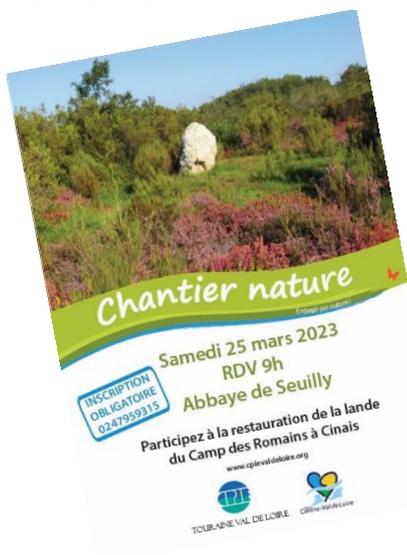
Depuis sa création en 2017, le réseau de bénévoles permet de réunir des naturalistes, qu'ils soient débutants ou experts, souhaitant œuvrer pour la connaissance de la biodiversité en Touraine. Les animations proposées permettent aux bénévoles de développer, partager ou transmettre leurs compétences naturalistes. En 2023, huit sorties ont été réalisées, soutenues par le dispositif de service civique volontaire. L'idée du réseau est toujours de former des observateurs qui pourront alors réaliser des observations fiables et procéder à la détermination et à la transmission de données.

Impliquer par les sciences participatives

En 2023, le CPIE a animé l'action « Un animateur nature dans mon jardin ?! ». Cette action permet d'aborder la question de la biodiversité au jardin à travers des inventaires partagés et des conseils aux propriétaires. Par ailleurs, l'association continue de proposer des inventaires naturalistes participatifs.



L'objectif est de mettre à jour l'état de connaissance d'une espèce sur un territoire donné. L'intérêt est d'impliquer des naturalistes amateurs comme professionnels pour la réalisation d'inventaires concertés sur une large échelle. En 2023, en plus de l'Engoulevent d'Europe, l'Alyte Accoucheur a bénéficié de plusieurs soirées de recherche sur 8 communes, de Seuilly à Bourgueil en passant par Panzoult. L'espèce a été entendue uniquement sur la commune de Chinon, malgré plus de 30 points d'écoute dans les communes aux alentours.



Agir..., les chantiers bénévoles

Le CPIE propose aux habitants du chinonais de s'impliquer concrètement dans la préservation et la restauration de milieux naturels. Chaque année, plusieurs chantiers bénévoles sont ainsi organisés et encadrés par l'équipe de la Régie rurale. En 2023, quatre chantiers ont été réalisés sur des sites à grande valeur écologique (Marais de Taligny à La Roche Clermault, Marais des Rouches à Avoine et Huismes, camp des Romains à Cinais et Puy du Chinonais à Chinon).



Accompagner le Chinonais vers une transition écologique

Comme l'année précédente, à l'automne 2022, le CPIE a invité les habitant-es du territoire ayant envie de s'investir collectivement dans la transition écologique à venir se rencontrer. L'objectif pour l'association est de les accompagner à concevoir et mettre en œuvre des projets locaux en faveur de la transition. Après une première rencontre, le groupe constitué a décidé de développer des actions autour du don et des échanges, portant autant sur les objets que les savoir-faire autour de la réparation, autant dans une perspective environnementale que sociale.

Tout au long de l'hiver 2023, un petit groupe a travaillé à l'organisation d'une première expérimentation. Soutenue, par le Clac et se déroulant à l'Arche des Sens (deux associations chinonaises), une journée a été organisée en mai autour du troc. Plantes, objets, mobilier, vêtements, savoir-faire : tout se donnait. Petits objets et textiles pouvaient également être réparés. Les membres du groupe se sont petit à petit organisés en collectif indépendant : « Collectif pour pas un rond ».



Orientations 2024

Œuvrer pour une transition écologique du territoire

- Accélérer et fédérer habitants, collectivités, associations et autres acteurs locaux en organisant un projet autour de la transition, en partenariat avec la communauté de communes et le parc naturel régional.
- Développer une alimentation plus durable : en accompagnant des établissements de restauration collective, en sensibilisant les scolaires et le grand public.
- Œuvrer pour la réduction des déchets en amplifiant notre action sur le compostage collectif, en menant des actions sur la réduction de la pollution plastique.
- Poursuivre notre démarche de conseil aux particuliers et aux collectivités pour accompagner l'adaptation au changement climatique, sensibiliser à la végétalisation des centre bourgs
- Poursuivre notre travail de sensibilisation sur les enjeux liés à la ressource en eau.
- Sensibiliser et accompagner les collectivités sur la thématique de la pollution lumineuse et des trames noires.
- Informer les collectivités sur les leviers d'actions possibles pour des lieux d'accueil des populations sensibles (enfants, femmes enceintes) plus sains et durables.

Contribuer à la sensibilisation sur les enjeux santé et environnement

- Poursuivre nos actions de sensibilisation de la population à la pollution de l'air intérieur.
- Sensibiliser les professionnelles de la petite enfance et les jeunes parents aux risques liés aux perturbateurs endocriniens.
- Sensibiliser la population autour de la pollution des eaux par les micro-plastiques.

Lutter contre l'effondrement de la biodiversité

- Participer à la préservation des cœurs de biodiversité de notre territoire (animation des sites Natura 2000, inventaires d'espèces et d'habitats. Elaborer les Plans de gestion de l'ENS de l'écomusée du Véron et du nouvel ENS du marais des Rouches, *mise en œuvre de travaux de restauration et de gestion par la Régie Rurale...*).
- Poursuivre notre travail sur la restauration des trames vertes en poursuivant le programme de plantation engagé à l'échelle de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire et en

accompagnant cette collectivité sur la mise en application de son PLUIH. Développer ce type de programme sur d'autres territoires.

- Poursuivre nos démarches d'atlas de la biodiversité (Communes du Val de l'Indre...).
- Poursuivre nos actions d'inventaire et de préservation d'espèces (Tulipe des Vignes, Lézard des souches, reptiles, avifaune des prairies humides, missions d'inventaire sur les ENS du département...).
- Poursuivre notre travail avec la profession viticole pour plus de biodiversité dans les vignes.
- Travailler dans les camps militaires, véritables *hotspots* de biodiversité.
- Poursuite de notre travail sur la réserve naturelle régionale du marais de Taligny.
- Continuer l'accompagnement d'ICPE.
- Poursuivre les actions de restauration et de gestion de milieux naturels menés par la Régie rurale en particulier sur la restauration du réseau de pelouses sèches de la vallée de la Vienne, sur les puys du Chinonais et les pelouses de Bertignolles...

Poursuivre nos actions de sensibilisation à l'environnement

A destination du jeune public

- Développer le travail auprès des enfants en situation de loisirs (étude de faisabilité d'un club nature, structuration d'un partenariat avec les centres de loisirs de la communauté de communes...)
- Déployer les projets inscrits dans la durée avec les élèves (accompagnement à l'école du dehors, projets sur-mesure...)
- Inscrire davantage de projets scolaires dans des projets de territoire (ABC, végétalisation d'espaces, Chinonais en transition...)
- Accompagner les adultes qui interviennent auprès des enfants sur les questions environnementales et du lien avec le reste du vivant (végétalisation des cours d'école mais aussi d'espaces d'accueil de la petite enfance, formation à destination des professionnel·les)

Auprès de publics larges

- Poursuivre le travail de sensibilisation aux différents enjeux auprès du grand public.
- Développer des actions autour de la parentalité.
- Former les professionnels et les bénévoles.

Sur le thème de la biodiversité

- Développer l'accompagnement à la végétalisation des cours d'écoles.
- Poursuivre nos actions de sensibilisation des habitants du Chinonais aux enjeux de la préservation de la biodiversité et à la transition (sorties nature, participation à des événements...).
- Porter à connaissance de la population (édition d'un bulletin annuel Naturaliste).

Offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'investir dans des actions en faveur de l'environnement

- Poursuivre l'animation du rucher associatif et du réseau de bénévoles naturalistes.
- Organiser de nouveaux chantiers bénévoles.
- Animer des programmes de sciences participatives.

Stabiliser le territoire et l'aire d'influence du CPIE

- Poursuivre la mise en œuvre d'actions à l'échelle du département en étant soucieux de notre bilan carbone.
- Développer des partenariats sur de nouveaux territoires : Touraine Nord-ouest, Lochois, Val de l'Indre, Saumurois...

Maintenir et développer la vie associative

- Développer le nombre d'adhérents et de bénévoles.
- Mieux articuler le travail entre équipe salariée, bénévoles et administrateurs, prévoir des temps de rencontre.
- Remobiliser les instances de gouvernance et notamment le CA.
- Renouvellement et mise en œuvre d'un nouveau projet associatif et stratégique.



Vie de l'Association

Etre adhérent du CPIE

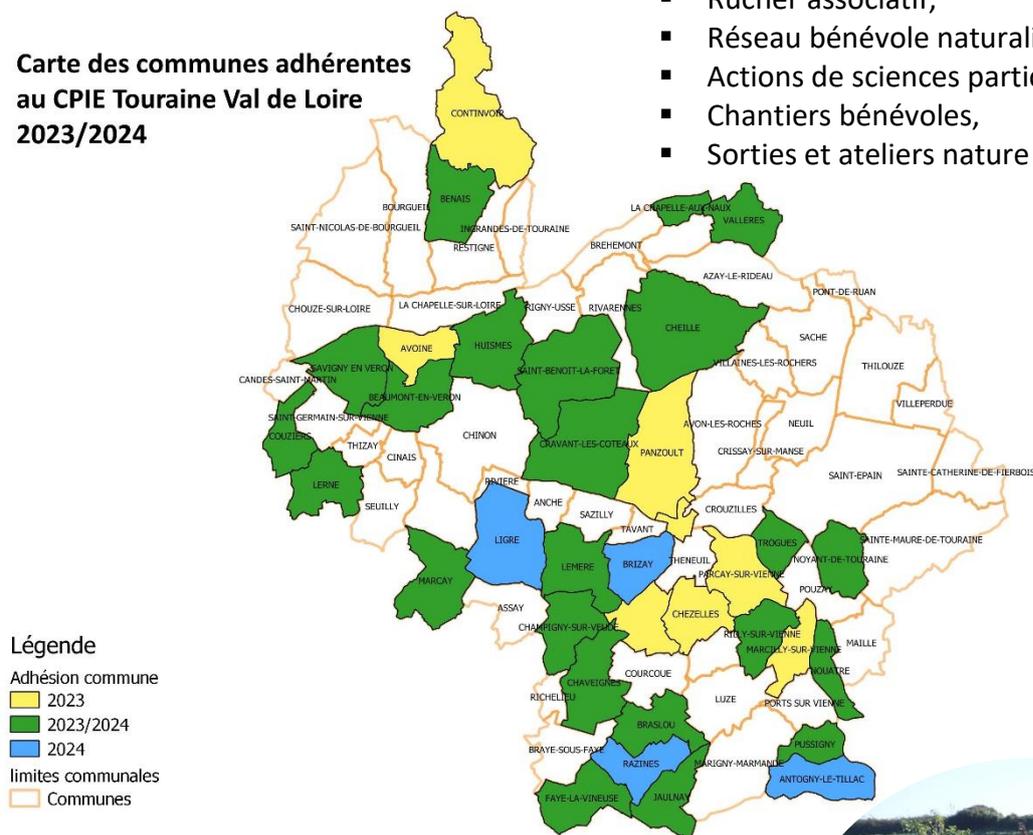
Vie statutaire

ETRE ADHERENT DU CPIE

Depuis plusieurs années, le CPIE s'attache à développer sa base d'adhérents. Il propose pour cela des activités qui leur sont plus particulièrement destinées :

- Rechercher associatif,
- Réseau bénévole naturaliste,
- Actions de sciences participatives,
- Chantiers bénévoles,
- Sorties et ateliers nature et patrimoine...

Carte des communes adhérentes au CPIE Touraine Val de Loire 2023/2024



Au 31/12/2023, le CPIE comptait 110 adhérents dont :
81 adhérents individuels
27 communes
2 associations



Adhérer au CPIE c'est aussi :

Pouvoir participer gratuitement à une sortie en bateau du CPIE.

Pouvoir participer gratuitement aux formations organisées par le CPIE.

Recevoir la newsletter, les programmes de sorties ainsi que toutes les informations sur la vie de l'association.

Animer un stand en compagnie des salariés du CPIE.

Participer aux groupes de travail qui permettent de faire avancer la réflexion au sein de l'association.

Être partie prenante de la gestion de l'association en intégrant ses instances dirigeantes (Conseil d'administration, bureau).

VIE STATUTAIRE

Les instances statutaires de l'association

Le conseil d'administration du CPIE, composé de 22 personnes, valide les grandes orientations de l'association. Le bureau, composé de 9 membres assure la gestion courante, notamment sur les questions en lien avec les ressources humaines et les finances.

Les organes statutaires de l'association se sont réunis normalement en 2023. Six réunions de bureau et cinq réunions de conseil d'administration se sont tenues. L'assemblée générale de clôture de l'année 2022 s'est déroulée le 2 mai 2023 dans les locaux de l'Ecomusée du Véron..

Le Bureau

Présidente : Valérie BOUCHAUD VIOLLEAU

Vice-président : Jean-Serge HURTEVENT

Trésorière : : Céline STRAUB

Secrétaire : Corinne RUFET

Membre : Michel BACCHI

Membre : Pierrick LECOROLLER

Membre : Sofiane BELHANAFI

Membre : Iona GUEST

Membre : Laurent BOUCHET

Composition du Conseil d'Administration en 2023

Collège des élus membres de droit (CCCVL)

Monsieur DEGUINGAND Thierry, maire de Seully
Madame BERGER Hélène, conseillère municipale de Chinon
Monsieur GUILBAULT Didier, maire de Saint Benoît la Forêt
Monsieur TULASNE Paul, conseiller communautaire CCCVL

Madame Valérie GERVES, Conseil départemental d'Indre et Loire
Madame Gaëlle LAHOREAU, Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Collège des membres élus

Madame ARCHAIMBAULT Isabelle
Monsieur BACCHI Michel
Madame BAUDIN Françoise
Monsieur BELHANAFI Sofiane
Madame BOUCHAUD-VIOLLEAU Valérie
Monsieur BOUCHET Laurent
Madame COUEDY-GRUET Lise
Monsieur GRUET René
Madame GUEST Iona
Monsieur HENNEBEL Franck
Monsieur HURTEVENT Jean-Serge
Monsieur LE COROLLER Pierrick
Madame LOISEAU Marie-Louise
Madame RUFET Corinne
Madame STRAUB Céline
Monsieur COROLLER Clément (représentant du personnel)



NOS MOYENS

L'équipe salariée du CPIE

Nos principaux partenaires

Le CPIE dans son réseau

L'EQUIPE SALARIEE

L'Equipe du CPIE est organisée en deux gros pôles, un pôle médiation sensibilisation, coordonné par Mélanie GODON (ensemble des activités face public, scolaire et grand public), et un pôle environnement et développement durable (études, accompagnement des collectivités et chantiers de restauration des milieux), coordonné par Clément COROLLER.

Au 16 mai 2024, l'équipe se compose de :

- ✓ **18 personnes dont 17 salariés (14 CDI et 3 CDD)**
- ✓ **1 personne en formation BPPES**

POLE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Clément COROLLER (Coordination)

Etude, accompagnement des collectivités

Mathis PRIOUL (Eau, Biodiversité)
Damien FLEURIOT (Biodiversité)
Fanny PEDURTHE (Transition écologique)

Régie rurale

Philippe BILLARD, (Coordinateur)
Armand MEIGNENT (agent de l'environnement)
Cyrille BELERY (agent de l'environnement)

POLE MEDIATION SENSIBILISATION

Mélanie GODON (coordination)

Léa MINIER (Educatrice à l'environnement)
Blandine KESTEMAN (Educatrice à l'environnement)
Laurane GRILLON (Educatrice à l'environnement)
Agatha WAJRAK (chargée de mission transition écologique)
Lucas PIGNEUL (animateur nature)
Amélie PLANCHETTE (Educatrice à l'environnement en formation)

POLE ADMINISTRATIF

Vincent LECUREUIL (Directeur)
Magali GUILLOT (Comptable)
Marie-Noëlle BOULANGER (Accueil, secrétariat)
Christelle BLAIS (Entretien des locaux)

Nos principaux partenaires

Services de l'état

Inspection académique
DREAL Centre Val de Loire
Agence Régionale de la Santé
Direction Départementale de l'agriculture et des Territoires
Universités d'Angers et de Tours

Etablissements publics

Agence de l'Eau Loire Bretagne
ADEME (Agence de la transition écologique)

Collectivités

Région Centre Val de Loire
Conseil Départemental d'Indre et Loire
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire
Communauté de communes Touraine Val de Vienne
Communauté de communes Touraine Val de Loire
Communes du pays chinonais
PNR Loire-Anjou-Touraine
Pays du Chinonais
Pays du Val d'Amboise
SMICTOM du Chinonais
Syndicat de rivière Val de Vienne
Syndicat du Négron et du St Mexme
Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
Etablissement public territorial du bassin de la Vienne
Ecomusée du Véron

Associations

URCPIE Centre Val de Loire et UNCPIE
Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre Val de Loire (CEN)
Associations locales (Jardiniers des Hucherolles, Cinéma le Rabelais, Entraide et solidarités...)
Associations Départementales (CAUDALIS, SEPANT, LPO...)

Partenaires privés

EDF CNPE de Chinon

Les instances dans lesquelles le CPIE agit

Le CPIE est agréé « association de protection de l'environnement ». Cet agrément lui permet de siéger dans un certain nombre d'instances officielles.

Le CPIE est membre :

- De la Commission Départementale de de la Nature des Sites et des paysages (CDNPS).
- De la Commission Départementale d'Aménagement foncier.
- Du Conseil de développement du pays du Chinonais.
- Du Conseil de développement du pays Loire Touraine.
- Du comité de programmation Leader du pays du Chinonais.
- Des comités de pilotage et des comités techniques des Contrats Territoriaux et Milieux Aquatiques du SAVI, du SME, du SBNM et du SMBAA.
- Du bureau de la CLE du SAGE Authion.
- De la CLE du SAGE Vienne Tourangelle.

Le CPIE participe :

Au comité de pilotage de la Réserve naturelle de Taligny.
Aux commissions thématiques du PNR Loire-Anjou-Touraine.

LE CPIE DANS SON RESEAU

L'Union Nationale des CPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, regroupe les quelques 80 associations labellisées CPIE. Les missions de l'équipe de permanents de l'Union nationale sont multiples : animation de la vie du réseau, négociation de partenariats au niveau national, impulsion d'actions...

Le CPIE Touraine Val de Loire, labellisé depuis 1979 participe activement à la vie de son réseau :

- Il siège à la commission nationale des labels
- Il siège au Conseil d'administration et au bureau de l'Union Nationale
- Il participe à diverses commissions et groupes de travail
- Il fait participer ses salariés aux formations organisées par l'union nationale
- Il participe à l'assemblée générale des CPIE

L'Union Régionale des CPIE Centre Val de Loire

En 2010, le CPIE Brenne Berry et le CPIE Touraine Val de Loire se sont regroupés pour former l'Union régionale Centre Val de Loire. L'URCPIE coordonne des actions d'envergure régionale, représente les CPIE à l'échelon régional et anime des moments d'échange, de réflexion et de co-construction entre les deux CPIE.

Depuis mai 2012, une chargée de mission assure la coordination du réseau régional. C'est aujourd'hui Mellie GRATEAU, arrivée en début d'année 2016 qui occupe ce poste. L'URCPIE Centre est installée depuis le début de l'année 2016 dans nos locaux à l'abbaye de Seuilly, puis à Avoine.

La présidence et la gestion comptable de l'Union Régionale sont actuellement assurées par notre CPIE, la présidente est Valérie BOUCHAUD-VOLLEAU.





TOURAINES - VAL DE LOIRE



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

9 rue Gutenberg – 37420 AVOINE
02 47 95 93 15 – info@cpievaldeloire.org

www.cpievaldeloire.org

